



DURÉE

21 heures - 3 jours, consécutifs ou en 2 parties

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

8 personnes maximum

TARIF

2 500 € intra / 800 € inter

Identification de l'action

Formation : SSCT membres CSE — Recyclage -300 Référence programme : PROG-FPCSErec-300 - Version : V7.0 - MAJ 2026-06

Référence : PROG-FPCSE - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : actualiser les compétences SSCT des élus CSE réélus afin de renforcer leur rôle dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- identifier les nouveautés réglementaires et les repères essentiels du CSE;
- mobiliser les missions, moyens, documents et registres utiles à l'action SSCT;
- analyser les risques professionnels, accidents du travail et maladies professionnelles;
- contribuer au DUERP, au PAPRIACT, aux alertes, inspections et actions de prévention.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : membre élu du CSE second mandat.

Prérequis : être réélu au CSE et savoir lire le français.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 21 heures - 3 jours, consécutifs ou en 2 parties.

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 8 personnes maximum

Format : 100 % présentiel : 21 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Actualisation du mandat et cadre CSE

- Retour d'expérience du dernier mandat et adaptation aux besoins du groupe.
- Rôles, missions, moyens du CSE et bonnes pratiques d'efficacité.
- Ordre du jour, convocation, réunion, PV (+50 salariés) et registre CSE (-50 salariés).
- Consultations, fonctionnement détaillé du CSE et référent harcèlement sexuel/agissements sexistes.

Séquence 2 - Santé, sécurité et conditions de travail

- Cadre de la SST, registres et documents obligatoires en entreprise.
- Évaluation du risque professionnel, DUERP et PAPRIACT.
- Formations à la sécurité, VGP, affichage obligatoire, risques professionnels.
- Focus RPS, TMS et nouveautés réglementaires, dont loi Santé au travail.

Séquence 3 - Analyse, alertes et inspections

Séquence 4 - Mises en situation et transfert

- Droits d'alerte du CSE, visites d'inspection obligatoires et veille réglementaire.
- Analyse d'accident du travail et méthode de l'arbre des causes.
- Maîtrise des outils d'analyse de la santé au travail : accidents et maladies professionnelles.
- Rédiger des questions efficaces pour l'ordre du jour; simulation de réunion.
- Pré-réunion, point post-réunion, visite de site tutorée et feuille de route du mandat.
- État des lieux sécurité de l'entreprise avec outils OIRA / INRS.
- Analyse d'accident et cas pratiques : harcèlement, assistance d'un salarié, burn-out.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 2 500 € en intra (départements 50 et 14), autres départements nous contacter; 800 € / personne en inter (calendrier sur 3safe.fr). Formation finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité : taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande. Résultats 2024-2025 : satisfaction stagiaires : 99 %; recommandation de la

formation : 100 %.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention & IPRP, intervenant en prévention des risques professionnels enregistré à la DREETS Normandie. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.